



Traité Avoda Zara

Michna 11 - Chapitre 5

גַּת שְׁלֵאבֵן שְׁזַפְתָּה גּוֹי, מִנְגַבָּה, וְהִיא טְהוֹרָה. וְשָׁלַעַץ, רַבִּי אֹמֵר:
יִנְגַב. וְחֻכְמִים אֹמְרִים: יִקְלַף אֶת
הַזֶּפֶת. וְשָׁלַחֶרֶס, אִף עַל פִּי שְׁקִילָף אֶת הַזֶּפֶת, הֲרִי זֶה אֶסוּרָה.

Un pressoir de pierre, enduit de poix par un idolâtre, une fois essuyé, est pur. Celui de bois, Rabbi dit : il suffit de l'essuyer. Mais les Sages disent : il faut le gratter de la poix. Celui d'argile, même gratté de la poix, est interdit.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions